

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XI.

(MINISTÈRE DES FINANCES.)

(Voir page 55, le tableau
annexé au projet de loi.)

(484)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XI

(MINISTÈRE DES FINANCES).

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT

**PRÉSENTANT LA COMPARAISON DES PROPOSITIONS DE DÉPENSE POUR
L'EXERCICE 1884 AVEC LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1883.**

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																		
<p>CHAPITRE I^{er}.</p> <p>ADMINISTRATION CENTRALE.</p>																				
1	»	Traitement du Ministre																		
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service																		
	b.	Traitements de disponibilité																		
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances																		
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.																		
<table border="1" data-bbox="1150 819 1382 1144"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>ordinaires.</th> <th>extraordin.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>52,500</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>18,500</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>71,000</td> <td>2,000</td> </tr> </tbody> </table>			CHARGES		ordinaires.	extraordin.	52,500	2,000	18,500	»	71,000	2,000								
CHARGES																				
ordinaires.	extraordin.																			
52,500	2,000																			
18,500	»																			
71,000	2,000																			
4	»	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs																		
<p><i>Matériel.</i></p>																				
5	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais.																		
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux																		
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles																		
	d.	Papiers à timbrer																		
	e.	Papier électoral																		
	f.	Autres papiers de toute espèce.																		
<table border="1" data-bbox="1150 1240 1382 1951"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>ordinaires</th> <th>extraordin.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>63,500</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>20,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>67,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>85,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>15,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>72,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>524,500</td> <td>»</td> </tr> </tbody> </table>			CHARGES		ordinaires	extraordin.	63,500	»	20,000	»	67,000	»	85,000	»	15,000	»	72,000	»	524,500	»
CHARGES																				
ordinaires	extraordin.																			
63,500	»																			
20,000	»																			
67,000	»																			
85,000	»																			
15,000	»																			
72,000	»																			
524,500	»																			
<p><i>Service de la Monnaie.</i></p>																				
6	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie.																		
<table border="1" data-bbox="1150 1839 1382 1951"> <tbody> <tr> <td>4,200</td> <td>»</td> </tr> </tbody> </table>			4,200	»																
4,200	»																			
<p>A REPORTER. fr.</p>																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
850,700	14,000	864,700	863,350	1,350	»	
71,000	2,000	73,000	73,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
324,300	»	324,300	324,300	»	»	
4,200	»	4,200	4,200	»	»	
1,281,200	16,000	1,297,200	1,295,850	1,350	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT. . . . fr.		
				ordinaires.	extraordin.	
ADMINISTRATION CENTRALE (suite).						
7	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	5,700	»		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	7,600	»		
	c.	Frais pour le service du contrôle.	2,000	»		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz.	600	»		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur	200	»		
			16,100	»		
Documents statistiques.						
8	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	12,000	»		
	b.	— de publication	6,000	»		
			18,000	»		
				TOTAL DU CHAPITRE I^{er} fr.		
CHAPITRE II.						
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.						
9	a.	Traitements des agents	32	3,000 à 8,000	160,400	»
	b.	— des agents auxiliaires	41	300 à 600	9,600	»
10	»	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents			48,000	»
				TOTAL DU CHAPITRE II fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,281,200	16,000	1,297,200	1,295,850	1,350	»	
16,100	»	16,100	14,500	1,600	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
1,315,300	16,000	1,331,300	1,328,550	2,950	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				2,950		
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
48,000	»	48,000	48,000	»	»	
218,000	»	218,000	218,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		CHAPITRE III. ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.					
		Nombre d'AGENTS.	CLASSES.	TRAITEMENT	CHARGES		
				par an.	ordinares.	extraordn.	
		<i>Surveillance générale.</i>					
11	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000	»
	b.	— des inspecteurs provinciaux	6	1 ^{re}	6,500	39,000	»
			4	2 ^e	6,000	24,000	»
	c.	— de l'inspecteur spécial	1	»	Max. 6,500 Min. 6,000	6,500	»
	d.	— du contrôleur id.	1	»	Max. 4,200 Min. 3,150	4,200	»
	e.	— du sous-contrôleur id.	1	»	2,650	2,650	»
	f.	— d'un chimiste-aviseur	1	»	Max. 5,000 Min. 5,500	5,000	»
			3	1 ^{re}	5,000	15,000	»
	g.	— des premiers commis de direction	3	2 ^e	4,000	12,000	»
			3	3 ^e	3,500	10,500	»
			14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	59,200	»
			15	2 ^e	2,100	31,500	»
	h.	— des seconds commis de direction	21	3 ^e	1,700	35,700	»
			27	4 ^e	1,500	35,100	»
»			»	»	»	»	
i.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000	»	
j.	— aux surnuméraires	»	»	»	115,000	»	
		109	465,350	»	
		<i>Service de la conservation du cadastre.</i>					
12	a.	Traitements des inspecteurs	2	»	6,500	13,000	»
	b.	— des contrôleurs	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	35,400	»
			6	2 ^e	5,600	21,600	»
	c.	— des géomètres	6	3 ^e	3,150	18,900	»
			64	1 ^{re}	2,650	169,600	»
			65	2 ^e	2,150	159,750	»
			65	3 ^e	1,700	110,500	»
	d.	Indemnités aux géomètres	66	4 ^e	1,500	85,800	»
»			»	»	110,400	»	
		281	702,950	»	

A REPORTER . . . fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
465,350	»	465,350	465,350	»	»	
702,950	»	702,950	702,950	»	»	
1,168,300	»	1,168,300	1,168,300	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		Nombre D'AGENTS.	CLASSES.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires. extraordn.			
REPORT. . . . fr.								
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).								
13		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>						
		a.	Traitements des contrôleurs	27	1 ^{re}	5,000	135,000	»
				26	2 ^e	4,200	109,200	»
				26	3 ^e	3,600	93,600	»
				26	4 ^e	3,150	81,900	»
		b.	— des sous-contrôleurs	27	»	Max. 2,650 Min. 2,150	66,550	»
				3	1 ^{re}	9,000	27,000	»
				4	2 ^e	7,500	30,000	»
		c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée	4	3 ^e	6,000	24,000	»
				5	4 ^e	4,700	25,500	»
				5	5 ^e	3,600	18,000	»
				14	6 ^e	2,800	39,200	»
				24	7 ^e	2,100	50,400	»
				25	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	84,450	»
		d.	— des vérificateurs	26	2 ^e	2,650	68,900	»
				54	3 ^e	2,100	71,400	»
				60	4 ^e	1,600	96,000	»
				50	1 ^{re}	2,500	69,000	»
		e.	— des commis aux écritures	30	2 ^e	1,900	57,000	»
		35	3 ^e	1,600	56,000	»		
		66	4 ^e	1,500	85,800	»		
		192	1 ^{re}	1,650	316,800	»		
f.	— des commis des accises	197	2 ^e	1,500	256,100	»		
		99	3 ^e	1,100	108,900	»		
		104	4 ^e	1,000	104,000	»		
g.	Indemnités de résidence	»	»	»	65,800	500		
		1087	2,138,500	500		
14	a.	Remises proportionnelles et indemnités (540 agents)			2,058,200	»		
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contrib. directes .			66,500	»		
	c.	— — — pour copies des rôles des contributions directes .			146,000	»		
		(Crédits non limitatifs.)			2,270,700	»		
A REPORTER. . . . fr.								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,168,300	»	1,168,300	1,168,300	»	»	
2,158,800	500	2,159,000	2,157,000	2,000	»	
2,270,700	»	2,270,700	2,270,700	»	»	
5,577,500	500	5,578,000	5,576,000	2,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		REPORT. . . . fr.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).								
<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>								
15	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers.	1	»	Max. 5,500 Min. 5,000	5,500	»	
	b.	— des contrôleurs	17	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	77,000	»	
			16	2 ^e	3,600	57,600	»	
				18	3 ^e	3,150	56,700	»
				44	»	Max. 2,650 Min. 2,150	103,600	»
	c.	— des lieutenants	44	»				
	d.	— des sous-lieutenants	46	»	1,950	89,700	»	
	e.	— des brigadiers	391	»	1,550	606,050	»	
	f.	— des sous-brigadiers.	561	»	1,200	673,200	»	
			746	»	1,100	820,600	»	
	g.	— des préposés	746	*	1,000	746,000	»	
			795	>	900	715,500	»	
	h.	— des matelots	34	1 ^{re}	1,200	40,800	»	
			28	2 ^e	1,100	30,800	»	
	i.	— des mousses	4	»	700	2,800	»	
	j.	— du patron du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500	»	
	k.	— du sous-patron du bateau à vapeur de la douane à Anvers	1	»	Max. 1,400 Min. 1,300	1,400	»	
	l.	— du machiniste du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	2,000	2,000	»	
	m.	— du chauffeur du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	1,200	1,200	»	
n.	Traitement des sous-brigadiers	50	»	1,200	60,000	»		
o.	Service des fabriques de sucre. } » des préposés (1).	300	»	»	315,000	»		
		475	»	900	178,125	»		
p.	» des préposés temporaires.	475	»	900	178,125	»		
q.	Service de la masse d'habillement	»	»	»	8,600	»		
r.	Indemnités de résidence.	»	»	»	224,150	4,500		
			4276	4,819,825	4,500	
<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>								
16	»	Traitements des essayeurs	3	1 ^{re}	3,500	10,500	2,300	
			»	»	»	»	»	
			3	10,500	2,300	
A REPORTER. fr.								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,577,500	500	5,578,000	5,576,000	2,000	»	
4,819,825	4,500	4,824,325	4,820,325	4,000	»	
10,500	2,300	12,800	13,900	»	3,100	
10,407,825	7,300	10,415,125	10,412,225	6,000	3,100	

(1) Dont 200 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
17	»	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
18	»	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
19	a.	Frais de bureau	38,100
	b.	Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	100,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
20	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indica- tifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	55,000
			15,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	26,000
	j.	Frais d'escorte de la douane	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires en dehors des jours et des heures réglementaires	175,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac	8,000
			526,200
			15,000
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1883.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
10,407,825	7,300	10,415,125	10,412,225	6,000	3,100	
260,225	»	260,225	260,225	»	»	
»	72,000	72,000	72,000	»	»	
94,580	»	94,580	94,580	»	»	
526,200	15,000	541,200	481,200	60,000	»	
11,288,830	94,300	11,383,130	11,320,230	66,000	3,100	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		Report. . . . fr.																
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (<i>suite</i>).																
		<i>Police douanière.</i>																
21	»	Mesures de police douanière																
		<i>Matériel.</i>																
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">CHARGES</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">ordinaies.</th> <th style="text-align: center;">extraordla.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">35,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">136,525</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25,600</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5,900</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">400</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">201,425</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		ordinaies.	extraordla.	35,000	»	136,525	»	25,600	»	5,900	»	400	»	201,425	»
CHARGES																		
ordinaies.	extraordla.																	
35,000	»																	
136,525	»																	
25,600	»																	
5,900	»																	
400	»																	
201,425	»																	
22	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments; balances et ustensiles de bureau, etc.																
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations																
	c.	Construction et acquisitions de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations.																
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.																
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
11,288,850	94,300	11,383,150	11,520,230	66,000	3,100	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
201,425	»	201,425	201,425	»	»	
11,495,255	94,300	11,589,555	14,526,635	66,000	3,100	
AUGMENTATION. . . fr.				62,900		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE IV. ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
		<i>Enregistrement et timbre. — Personnel.</i>			
			Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires extraordin.
	a.	Directeurs	9	8,000	72,000 »
	b.	Inspecteurs	6 1 ^{re} cl	7,000	42,000 »
			6 2 ^e cl	6,500	39,000 »
			14 1 ^{re} cl	5,000	70,000 »
	c.	Vérificateurs	15 2 ^e cl	4,500	58,500 »
			15 3 ^e cl	4,000	32,000 »
	d.	Premiers commis de direction	9	3,500 à 4,500	36,000 »
	e.	Seconds — —	21	1,700 à 2,600	45,150 »
23	f.	Seconds commis adjoints	2	1,200 à 1,600	3,200 »
	g.	Surveillants aux ventes à Bruxelles, Anvers, Liège et Gand.	4	2,200 à 2,600	9,600 »
	h.	Indemnités aux agents de change, pour la publication du prix courant des effets publics	4	»	2,100 »
	i.	Conservateur de l'atelier général du timbre	1	5,000	5,000 »
	j.	Garde-magasin contrôleur du timbre	1	3,200	3,200 »
	k.	Suppléments de traitement alloués à huit seconds com- mis de direction chargés du contrôle du timbre ex- traordinaire	»	»	2,400 »
	l.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles	31	1,100 à 2,000	47,900 »
	m.	Indemnités pour maladies, et travaux extraordinaires	»	»	11,510 »
			154	499,360 »

A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
499,360	»	499,360	507,800	»	8,440	
499,360	»	499,360	507,800	»	8,440	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires. extraordin.	
				REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
a.	Receveur principal	1	Max. 5,500	5,000	»
b.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	2,090	»
c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110	»
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
d.	Receveurs	7	id. 5,500	20,450	»
e.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle.	15	id. 1,500	3,520	»
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
f.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	3	id. 1,500	1,265	»
g.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	193	»
		<i>Sambre canalisée.</i>			
h.	Receveurs	2	id. 5,500	10,000	»
i.	Éclusiers-receveurs	11	id. 1,500	7,150	»
j.	Messagers gardes-canal.	2	id. 1,500	2,565	»
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
k.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,970	»
l.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
m.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	350	»
		<i>Meuse.</i>			
n.	Percepteurs	5	id. 2,100	4,620	»
		<i>Escaut.</i>			
o.	Éclusiers-receveurs	6	id. 1,500	2,970	»
p.	Percepteur.	1	id. 2,100	1,100	»
		<i>Demer.</i>			
q.	Éclusier-receveur.	1	id. 1,500	585	»
r.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
		<i>Lys.</i>			
s.	Éclusiers-receveurs	7	id. 1,500	2,550	»
t.	Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500	585	»
		A REPORTER.	74	67,743	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et pe- manents	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
499,560	»	499,560	507,800	»	8,440	
499,560	»	499,560	507,800	»	8,440	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).				
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>				
		REPORT.	74	67,745	»
		<i>Canal de Gand à Ostende.</i>				
u.	Percepteurs	2	Max. 2,100	1,650	»	
v.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,595	»	
w.	Éclusier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»	
		<i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>				
x.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,705	»	
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>				
y.	Receveur	1	id. 5,500	2,400	»	
z.	Percepteur	1	id. 2,100	770	»	
aa.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500	5,344	»	
bb.	Éclusiers au service du contrôle	2	id. 1,500	440	»	
cc.	Gardes-canal messagers	5	id. 1,500	413	»	
		<i>Petite Nèthe canalisée.</i>				
dd.	Éclusiers-receveurs	3	id. 1,500	1,265	»	
ee.	Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»	
		<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>				
ff.	Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	2,420	»	
gg.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	385	»	
		<i>Yser et canal de Plasschendaele.</i>				
hh.	Éclusiers-receveurs	3	id. 1,500	1,520	»	
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>				
ii.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	550	»	
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>				
jj.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	1,045	»	
		<i>Ourthe.</i>				
kk.	Eclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,650	»	
ll.	Contrôleurs des différentes voies navigables	6	3,200 à 4,500	24,600	»	
mm.	Sous-contrôleur	1	2,000	2,640	»	
		A REPORTER.	132	118,265	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
499,560	»	499,560	507,800	»	8,440	
499,560	»	499,560	507,800	»	8,440	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).				
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>				
				REPORT. . . .	132	
		<i>Extraction du minerai de fer.</i>				
24 (suite).	nn	Indemnités à trois agents, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	3	»	2,700	»
		<i>Palais de Liège.</i>				
	oo.	Concierge	1	880	880	»
		<i>Maison hanséatique à Anvers.</i>				
	pp.	Concierge surveillant	1	1,650	1,650	»
		<i>Palais de Teroueren.</i>				
	qq.	Personnel	6	800 à 2,500	»	7,450
	rr.	Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.	»	»	1,500	»
			143	»	124,995	7,450
		<i>Forêts. — Traitements.</i>				
	a.	Inspecteurs	6	4,800 à 6,000	32,400	»
	b.	Sous-inspecteurs	4	3,400 à 5,800	14,400	»
	c.	Gardes généraux	22	2,000 à 3,000	56,100	»
	d.	Brigadiers et gardes	500	50 à 1,350	256,580	»
25	e.	Indemnités pour travaux extraordinaires, frais de maladies, intérim, etc.	»	»	11,500	»
	f.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement	»	»	1,000	»
	g.	Bourses d'élèves forestiers	5	1,500	7,500	»
	h.	Gardes généraux adjoints	2	1,500	3,000	»
			559	»	582,480	»
26	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (Ce crédit n'est point limitatif)				
27	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (Ce crédit n'est point limitatif)				
		A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
499,360	•	499,560	507,800	•	8,440	
124,993	7,450	132,445	132,445	•	•	
382,480	•	382,480	382,480	•	•	
1,370,000	•	1,370,000	1,370,000	•	•	
72,000	•	72,000	72,000	•	•	
2,448,835	7,450	2,456,285	2,464,725	•	8,440	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.															
			REPORT. . . . fr.														
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).															
		<i>Matériel.</i>															
			<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>ordinares.</th> <th>extraordn.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>2,800</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>53,100</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>13,400</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">55,800</td> <td style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">»</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		ordinares.	extraordn.	6,500	»	2,800	»	53,100	»	13,400	»	55,800	»
CHARGES																	
ordinares.	extraordn.																
6,500	»																
2,800	»																
53,100	»																
13,400	»																
55,800	»																
28	a.	Confection de poinçons à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	6,500														
	b.	Frais d'emballage	2,800														
	c.	Frais de bureau des directeurs, loyer, ameublement, entretien, éclairage et chauffage des directions, des bureaux et de l'atelier général du timbre.	53,100														
	d.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	13,400														
			55,800														
		<i>Dépenses du domaine.</i>															
			<table border="1" style="width: 100%;"> <tbody> <tr> <td>21,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td>40,000</td> </tr> <tr> <td>10,000</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>3,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td>43,000</td> <td>34,000</td> </tr> <tr> <td>500</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">78,000</td> <td style="border-top: 1px solid black;">44,000</td> </tr> </tbody> </table>	21,000	»	»	40,000	10,000	»	3,500	»	43,000	34,000	500	»	78,000	44,000
21,000	»																
»	40,000																
10,000	»																
3,500	»																
43,000	34,000																
500	»																
78,000	44,000																
	a.	Entretien des bâtiments, digues, polders, chemins, etc.	21,000														
	b.	— du palais de Tervueren et de ses dépendances	» 40,000														
	c.	Charges et contributions sur les domaines.	10,000														
29	d.	Arpentage de coupes de bois	3,500														
	e.	Frais de culture et travaux d'amélioration des propriétés domaniales; indemnités, frais de route et de séjour des membres de la commission chargée de l'étude des questions forestières.	43,000														
	f.	Frais de vente et autres actes.	500														
			78,000														
30	»	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État															
31	»	Intérêts moratoires en matières diverses. (<i>Ce crédit n'est point limitatif</i>)															
			TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,448,835	7,450	2,456,285	2,464,725	»	8,440	
55,800	»	55,800	54,800	1,000	»	
78,000	44,000	122,000	122,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
2,634,135	51,450	2,685,585	2,693,025	1,000	8,440	
DIMINUTION. . . . fr.				7,440		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
32	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
33	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
28,000	»	28,000	28,000	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
42,000	»	42,000	42,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1> <hr/>	
I.	Administration centrale
II.	— de la trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	— de l'enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours
VI.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCE.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,515,300 »	16,000 »	1,531,300 »	1,528,350 »	2,950 »	»	
218,000 »	»	218,000 »	218,000 »	»	»	
11,495,255 »	94,300 »	11,589,555 »	11,526,655 »	66,000 »	3,100 »	
2,654,135 »	51,450 »	2,685,585 »	2,693,025 »	1,000 »	8,440 »	
42,000 »	»	42,000 »	42,000 »	»	»	
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
15,712,690 »	161,750 »	15,874,440 »	15,816,030 »	69,950 »	11,540 »	
AUGMENTATION. fr.				58,410 »		

(5.14)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XI

(MINISTÈRE DES FINANCES).

NOTE

A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE.

(516)

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1883,	
est de	fr. 15,816,030 »
Le Budget proposé pour l'exercice 1884 s'élève à	15,874,440 »
	<hr/>
Soit une augmentation de	fr. 58,410 »
	<hr/>

somme qui forme la balance des accroissements et des réductions de crédit proposés pour certains articles du Budget. Ces différences sont justifiées par les considérations ci-après.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1883 (<i>ordinaire</i>	fr. 863,350 »
— — — — — 1884	864,700 »
	<hr/>
En plus pour 1884.	fr. 1,350 »
	<hr/>

Cette augmentation est la résultante d'un accroissement de crédit de 2,950 francs pour le service de l'administration de la Trésorerie et de la Dette publique et d'une réduction de 1,600 francs à transférer de l'article 2 à l'article 7 du tableau XI.

L'augmentation de 2,950 francs, demandée pour le service de la Trésorerie et de la Dette publique, se justifie par la nécessité de mettre la quote-part afférente à cette administration dans le crédit total de l'article 2, en rapport avec le cadre de son personnel, de manière que cette quote-part représente le *medium* des traitements attribués aux différents grades.

Quant aux 1,600 francs à transférer à l'article 7, il s'agit d'une simple régularisation. Une opération inverse avait été faite au Budget de 1883 ; 1,600 francs avaient été transférés de l'article 7 à l'article 2, dans l'intention de transformer en traitements fixes les salaires de deux femmes de service. Il n'a pas été donné suite à cette combinaison et il y a lieu, dès lors, de rétablir les choses dans leur ancien état.

ART. 7. — *Service de la Monnaie.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	14,500	»
— — 1884		16,100	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	1,600	»
		<hr/>	

Cette augmentation n'est qu'apparente. Il s'agit du transfert dont il est parlé ci-dessus, à propos de l'article 2.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES
DANS LES PROVINCES.ART. 13. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. — Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	2,137,000	»
— — 1884		2,139,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	2,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation est destinée à permettre l'exécution d'une disposition des règlements organiques de l'administration des contributions directes, douanes et accises. Aux termes de cette disposition, il peut être accordé successivement de cinq en cinq ans, des augmentations de 500 francs, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1,500 francs, aux vérificateurs des douanes de 1^{re} classe attachés aux résidences les plus importantes du pays, et qui ont donné des preuves de capacité, de zèle et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	4,820,325	»
— — 1884		4,824,325	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	4,000	»
		<hr/>	

Une disposition réglementaire analogue à celle dont il est fait mention ci-dessus, à l'occasion de l'art. 13, porte que le traitement des lieutenants des douanes peut être augmenté d'une somme de 500 francs, lorsqu'ils ont exercé pendant cinq ans au moins en cette qualité et qu'ils se sont d'ailleurs rendus dignes de cette amélioration de sort par leur manière de servir.

L'augmentation de 4,000 francs proposée au crédit de l'art. 15 est destinée à permettre l'application de cette disposition à huit de ces agents qui, au cours de l'année 1884, se trouveront dans les conditions requises pour obtenir l'augmentation de 500 francs.

ART. 16. — *Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	15,900	»
— — — 1884		12,800	»
		<hr/>	
En moins pour 1884	fr.	3,100	»
		<hr/>	

Par suite de la suppression d'un emploi d'essayeur à Courtrai, le crédit de l'article 16 peut être réduit du montant du traitement attaché à cet emploi, soit d'une somme de 3,100 francs.

ART. 20. — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	481,200	»
— — — 1884		541,200	»
		<hr/>	
En plus pour 1884	fr.	60,000	»
		<hr/>	

Les opérations de chargement et de déchargement des navires, en dehors des jours et des heures de service réglementaire, augmentent dans de notables proportions; les indemnités à payer aux employés chargés de la surveillance de ces opérations, à titre de rémunération du travail supplémentaire auquel ils sont astreints, suivent, naturellement, une progression correspondante. Elles ont atteint, en 1882, le chiffre de 168,000 francs. Le crédit porté au Budget de 1883 (Litt. k des développements de l'art. 16) ne s'élève qu'à 115,000 francs. Il sera sans doute insuffisant, et il y a lieu de le porter, pour 1884, à 175,000 francs, soit une augmentation de 60,000 francs.

Mais il est à remarquer que les indemnités allouées dans les conditions qui viennent d'être indiquées, sont compensées par les rétributions payées par le commerce au profit du Trésor public, et qui sont portées en recette au tableau des Voies et Moyens.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.

ART. 23. — *Enregistrement et timbre. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	507,800	»
— — — 1884		499,360	»
		<hr/>	
En moins pour 1884	fr.	8,440	»
		<hr/>	

Par suite de certaines combinaisons de personnel pour assurer le service du contrôle, il est possible de réduire de 10,000 francs la somme qui figure sous le litt. *m* des développements de l'art. 23 du Budget de 1883. (Indemnités pour travaux extraordinaires). D'autre part, il y a lieu de porter de 43,590 francs à 45,150 francs la somme destinée au traitement des seconds commis de direction (litt. *e* des développements), soit une augmentation de 1,560 francs. — Compensation faite entre la réduction de 10,000 francs sur le litt. *m* et l'accroissement de 1,560 francs sur le litt. *e*, il reste, comme diminution du crédit de l'article 16, une somme de 8,440 francs.

ART. 28. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1883.	fr.	54,800	»
— — — — — 1884.		55,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	1,000	»
		<hr/>	

La création d'un nouveau type de timbre adhésif pour effets de commerce entrainera, pour frais divers, un surcroît de dépense dont l'importance peut être approximativement évaluée à une somme de 1,000 francs, demandée comme augmentation du crédit porté sous l'article 28 du tableau XI.

RÉCAPITULATION.

		Augmentations.	Diminutions.
ART. 2.	fr.	1,550	»
» 7.		1,600	»
» 13.		2,000	»
» 15.		4,000	»
» 16.		»	5,100
» 20.		60,000	»
» 23.		»	8,440
» 28.		1,000	»
		<hr/>	
TOTAUX.	fr.	69,950	» 11,540
		<hr/>	
RESTE : AUGMENTATION.	fr.	58,410	»
		<hr/>	